



Lettre ouverte à Monsieur le Président de la république, François Hollande.

Monsieur le Président,

Votre ministère des affaires sociales projette un décret contre l'intérêt des retraités de la branche des IEG

Depuis plusieurs années les fédérations patronales UFE et UNEMIG avec l'ancien gouvernement militent afin de modifier le versement des pensions pour les retraités du régime spécial de l'énergie. Prétextant un problème de liquidité en début d'année pour le versement du premier trimestre elles obtiennent de la part du ministère une proposition de mensualiser la pension.

Par courrier daté du 17 septembre, les services du Ministère des Affaires Sociales ont saisi le Conseil d'Administration du 20 septembre sur le projet de décret relatif au passage à la mensualisation des pensions à compter du 1 avril 2013.

Ce passage en force est à l'image de la stigmatisation des retraités et pensionnés sur leurs avantages sociaux mis sur la sellette par la Cour des Comptes. Chaque fois qu'il y a des situations de déficit des budgets de la Sécurité Sociale, les mêmes solutions patronales sont avancées et les mêmes sont mis à contribution et mis à l'index de la vindicte populaire.

Le message de la cour des comptes consiste cette fois à mettre en évidence « la rente de situation des retraités vis-à-vis des salariés sur le plan des cotisations sociales et de la fiscalisation », cette campagne permettant de passer sous silence les politiques de versement des dividendes qui ne connaissent pas la crise !

La CGT n'a cessé d'affirmer qu'il n'était pas question de remédier aux problèmes récurrents de trésorerie de la Caisse sur le dos des pensionnés et des futurs retraités. Ces problèmes se sont aggravés depuis la crise financière, mais leur origine vient de la diversité des sources de financement et des décalages des transferts de fonds des employeurs vers la CNIEG.

La solution aurait pu être, le versement d'une avance de trésorerie d'un trimestre à notre Régime Spécial de retraite. Mais quand il s'agit de retraités ou de salariés rien n'est possible de la part des patrons et des banques. Par contre quand il s'agit

d'aider les marchés financiers pour sauver et les banques c'est 1000 Milliards d'euros qu'on leur verse pour continuer d'enrichir les actionnaires.

Sans oublier que malgré les annonces péremptoires du G8 de Londres qui prétendait les éradiquer, on estime aujourd'hui à 20 000 Mds €, les fonds cachés dans les paradis fiscaux, faisant peser sur le monde une grave menace.

Il n'en reste pas moins qu'avec la mensualisation, c'est une nouvelle disposition s'intégrant dans le cadre d'une remise en cause des droits statutaires qui est instituée. Cela va en outre conduire à fragiliser encore un peu plus la situation de petites pensions (directes ou réversions).

Pourtant, comme en témoigne les résultats affichés au premier semestre 2012 par EDF et GDF/SUEZ (profits de plus de 3 Milliards d'euros pour chacune), nous pouvions attendre des solutions d'avances de trésorerie réalisables par les champions de l'énergie pour peu qu'ils veuillent rogner sur les versements aux actionnaires.

Les employeurs de la branche ont pu se satisfaire du ralliement de la CFDT et de la CFTC autour des modifications statutaires envisagées. La CGT et Force Ouvrière ont voté contre le projet de décret et la CFE/CGC s'est abstenue.

La CGT ne saurait s'en tenir là, sur ce point comme sur l'absence totale d'initiatives concrètes sur des négociations portant sur les revendications des salariés et retraités et c'est pourquoi les journées d'action des 9 Octobre et 11 Octobre en direction des retraités seront déterminantes pour les discussions sociales à venir à tous les niveaux.

Pour ce qui concerne le projet de décret, nous vous demandons de le retirer et de prendre en compte les revendications des électriciens et gaziers qui, pour une grande majorité, ne voulaient plus des politiques de Mr Sarkozy.

Quand on est de gauche Monsieur le Président, on ne continue pas à favoriser les patrons et les banques, on prend des décisions en faveurs des salariés et des retraités !

Dans l'attente d'une réponse allant dans le sens d'une justice sociale, veuillez agréer Monsieur le Président à nos salutations de changements.